



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

RECONQUETE DES ESPACES PUBLICS
CENTRAUX - LOT 1 : TERRASSEMENT -
VOIRIE - ASSAINISSEMENT ET FOURREAUX
POUR FIBRE OPTIQUE ET ECLAIRAGE -
AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE RECONQUETE DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX - LOT 1 :
TERRASSEMENT - VOIRIE - ASSAINISSEMENT ET FOURREAUX
POUR FIBRE OPTIQUE ET ECLAIRAGE - AVENANT N°1**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 31 janvier 2011, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux relatifs à l'aménagement des Espaces Publics Centraux.

Le présent avenant a pour objet de rectifier les modalités d'application de révision des prix des travaux du CCAP sur le Lot 1, suite à une erreur matérielle.

Page 7 du CCAP, article 3.3.3, il est mentionné : TP 100 (4%). Il faudrait lire : TP 10a (4%)

Le montant du marché initial de 1 919 324,06 € TTC et les autres clauses du marché initial restent inchangés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché correspondant à la nouvelle lecture de l'index TP ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE